

magazine *de* Crolles

11

JUILLET
AOÛT
2011

Magazine d'information de la ville de Crolles www.ville-crolles.fr

AIRE DE JEUX DU
PARC JEAN-CLAUDE
PATUREL :
INAUGURATION
LE 13 JUILLET
À 20 H

page 5

GRAND FORMAT

LA MÉDIATHÈQUE,
C'EST PARTI...

page 7

AGENDA 21

UN FORUM 21 EN FORME
DE COUPS DE CŒUR

page 17

C POUR LES JEUNES

CÉRÉMONIE DE
CITOYENNETÉ

page 25





→ **Question à Claude Gloeckle, adjoint chargé des affaires culturelles et du patrimoine :**

Pourquoi une médiathèque à Crolles ?

Selon une définition stricte (bibliothèque qui propose des ressources sur plusieurs supports), nous avons déjà une médiathèque à Crolles. Cependant, les locaux actuels de la bibliothèque Gilbert Dalet ne sont pas à la mesure de l'importance de la fréquentation de cet équipement municipal, de son dynamisme culturel et du volume de ses collections. De plus, il ne s'agit pas de s'agrandir en changeant de bâtiment, mais de profiter de cette opportunité pour bâtir un projet culturel, au cœur duquel je tiens à placer les publics, adhérents ou non, habitués actuels ou non, la vraie question étant la réalisation d'un lieu où tous les habitants de Crolles et du territoire, quels que soient leur âge, leur origine, leurs habitudes, leurs pratiques culturelles, se sentent chez eux. La dimension intercommunale, vous l'aurez compris, m'est très chère. Être Médiathèque Tête de Réseau signifie que nous aurons les moyens d'un rayonnement accru. Une étape vient de s'achever, mais je dirais que tout commence. En parallèle au calendrier des travaux, il s'agit en effet d'affiner, de formaliser et d'écrire le projet culturel de la médiathèque d'ici la fin de l'année.

Sur tous ces aspects, il y aura bien sûr de l'information et de la concertation, c'est prévu.



« Le côté rue avec le parvis et la façade représente l'équipement public alors que le côté jardin est propice à la lecture au calme, avec ses vues, ses cadrages sur le jardin et les montagnes » explique l'architecte Caroline Brellier du bureau lyonnais B-Cube.

Les surfaces de plancher sont réparties sur 3 niveaux : un rez-de-jardin, un rez-de-chaussée et un étage. Les espaces d'exposition des collections communiquent entre eux par le biais d'un puits de lumière central.



Si la gestation du projet de médiathèque a été longue, c'est que des questions complexes se posaient. Au-delà du constat évident de l'inadéquation du bâtiment actuel aux besoins de la population crolloise et intercommunale (dans le cadre du Pass Gresilib), il s'agissait de s'interroger sur un projet, se traduisant par des fonctions (projet fonctionnel). En effet, les choix faits en termes de surface et d'organisation interne reposent sur une définition de la médiathèque comme lieu de culture pour tous les publics, mais aussi espace d'information, de convivialité, d'apprentissage de la citoyenneté. Un lieu bien sûr ouvert à tous qui offre sur divers supports des documents couvrant tout le champ de la connaissance, et qui est capable de s'adapter aux évolutions technologiques.

Cette médiathèque, c'est désormais acté par le Département, sera Médiathèque tête de réseau, (voir encadré) consacrant un rayonnement intercommunal qui se traduit aujourd'hui par un nombre d'adhérents du territoire du Grésivaudan de l'ordre de 20 %.



UNE SALLE HENRI CHATAIN
C'était une promesse faite par la commune à Mme Chatain, l'ancienne propriétaire de la grange où sera réalisée la médiathèque : une salle portera le nom de son défunt époux, Mr Henri Chatain.



« L'implantation de la médiathèque, face à la mairie, va renforcer le pôle d'équipements de proximité au centre du village, souligne François Brottes. Et ce site bénéficie de la visibilité nécessaire pour un outil de cette envergure. »

Une fois le programme fonctionnel établi, en plusieurs étapes, avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, demeurait la question de l'implantation du bâtiment, menée par les élus dans le cadre de leur réflexion globale sur la ville.

Plusieurs hypothèses ont alors été envisagées, notamment celle consistant à reconstruire sur le site actuel, sachant qu'aucun aménagement du bâtiment n'était envisageable : il fallait le démolir et le reconstruire. Puis la commune s'est portée acquéreur, en octobre 2009, de la grange Chatain située presque en face de la mairie, le long de la route départementale. Et les élus de s'interroger sur l'intérêt de cet espace proche d'autres équipements publics, de la mairie, du Projo et de deux établissements scolaires. « Il était pour nous fondamental de maintenir ce service public qu'est une bibliothèque au cœur du village » précise François Brottes. La proposition de la construire sur le site de la grange a été approuvée par le Conseil général de l'Isère, représenté par la Bibliothèque départementale de l'Isère (BDI), et la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes (DRAC) qui ont estimé que cette implantation offrait une parfaite visibilité aux abords d'un axe de circulation fréquenté.

Et les architectes se sont mis au travail

Un concours d'architecture a été lancé en février 2011. 62 offres ont été réceptionnées. Tous les dossiers ont été étudiés par une commission technique qui en a retenu quatre au regard de différentes données (références, compétences et qualifications de l'équipe, etc.). Ont suivi plusieurs échanges avec les bureaux d'architectes sélectionnés qui ont visité le site, posé des questions et se sont vus remettre le dossier complet du programme. Ils ont ensuite "planché" sur leur projet et un jury composé de cinq élus, de cinq architectes statuant en tant qu'experts de la DRAC et de la Bibliothèque Départementale de l'Isère, a découvert leurs propositions le 13 mai dernier. Les dossiers des quatre candidats ont été analysés sous l'angle des critères posés par la commune : respect du programme architectural, fonctionnel et technique ; Qualité architecturale, volumétrique et insertion sur le site ; Prise en compte des cibles environnementales souhaitées ; Compatibilité avec l'enveloppe financière.

« Tous les élus ont voté pour le même projet, il y a eu vraiment unanimité » précise le maire qui présidait ce jury. Pour Bernard Fort, adjoint à

Tête de réseau... quèsaco ?

Les médiathèques "Tête de réseau" sont issues du plan de développement de la lecture publique du Département, qui a pour principaux objectifs d'optimiser les moyens et d'améliorer l'offre de lecture publique sur les territoires.

Les médiathèques tête de réseau sont des bibliothèques calibrées pour pouvoir fédérer, avec le soutien de la Bibliothèque Départementale, et dans un cadre intercommunal, un regroupement de bibliothèques de moindre ampleur.

Les bibliothèques associées viennent directement faire leur choix de documents dans les collections de la médiathèque tête de réseau, qui est également un pôle ressource pour les professionnels et bénévoles du réseau. En contrepartie, la Bibliothèque Départementale dote la bibliothèque tête de réseau pour qu'elle puisse augmenter son fonds de documents, et subventionne un poste de bibliothécaire réseau porté par l'intercommunalité du territoire concerné, ici la Communauté de communes Le Grésivaudan, qui a compétence dans le domaine de la lecture publique.



Les espaces sont très ouverts... mais des lieux plus intimes sont créés par l'aménagement de mobilier. La surélévation de la toiture permet d'offrir un éclairage latéral complémentaire.



Une réunion pour en savoir plus

Vous êtes adhérent ou habitué de la bibliothèque ?

Vous avez envie d'en savoir un peu plus sur le projet ?

La commune vous invite à participer à une réunion d'information qui se tiendra le samedi 24 septembre à 11 h à la bibliothèque.

Et dès ce mois de juillet, les planches du projet architectural retenu sont visibles à la bibliothèque.

l'urbanisme et membre du jury, pas de doute non plus : « C'est la proposition qui s'intègre le mieux avec le site et respecte l'harmonie du quartier. »

Claude Gloeckle, adjoint chargé de l'action culturelle et du patrimoine a également participé au choix et met aussi en avant sa fonctionnalité : « Le bâtiment tel qu'il est conçu est particulièrement

convivial et offre une très bonne attractivité de l'extérieur vers l'intérieur avec l'ouverture sur des espaces publics vivants et dynamiques. »

C'est donc le bureau d'architecture lyonnais B-Cube qui l'a emporté. « Nous avons comme objectif d'élaborer un projet qui mette en valeur les caractéristiques environnantes, révèle le potentiel paysager et le bâti existant » commente l'architecte, Caroline Brellier, en ajoutant : « Pour nous il était essentiel que la nouvelle construction respecte la physionomie du quartier tout en s'imposant comme un bâtiment public d'envergure dans la région. »

Un projet harmonieux et environnemental

La grange Chatain était autrefois un relais de poste et servait d'écurie pour l'auberge accolée. De cette époque, le bâtiment a conservé les portes des deux extrémités qui permettaient le passage traversant des diligences. Le projet retenu respecte les caractéristiques patrimoniales de ce bâtiment emblématique du village de Crolles : les murs pignons et les appareillages



COUPE LONGITUDINALE



FACADE SUD



« Le bâtiment s'ouvre sur un espace de consultation des périodiques, ce qui aura un effet d'appel et incitera les personnes qui n'en ont pas l'habitude à aller un peu plus loin... », explique Claude Gloeckle, adjoint à la culture.

d'angle sont préservés et mis en valeur par l'architecture contemporaine du projet.

En intérieur, les espaces ouverts au public communiquent entre eux par le biais d'un puits de lumière central et l'aménagement a été conçu autour de plateaux très ouverts, sans cloisonnement. « Ce parti pris architectural favorise la convivialité, les échanges et la vie sociale par son puits de lumière et ses espaces très ouverts. C'était un des objectifs prioritaire de la commune », commente Marc Brunello, conseiller municipal, président de la commission Sport-Culture-Animation-Patrimoine (SCAP). Des espaces intimes seront toutefois créés par l'agencement du mobilier

et des ambiances spécifiques seront conçues grâce aux couleurs et aux matériaux.

À cette volonté de concevoir un lieu fonctionnel et esthétique, s'ajoute le souci de réaliser un projet respectueux de l'environnement, le plus autosuffisant possible : « Nous avons imaginé un bâtiment sur-isolé et privilégié un système de ventilation naturelle qui amène de l'air froid l'été et de l'air chaud en hiver », souligne Magali Blachier, autre architecte du bureau B-Cube, formée en HQE (Haute Qualité Environnementale). Le 30 juin dernier le Conseil municipal a adopté la délibération attribuant le marché de maîtrise d'œuvre de la médiathèque de Crolles. ■



Des chiffres qui parlent

46 000

LIVRES ET CD, **65** ABONNEMENTS À DES REVUES, **2 908** LECTEURS ACTIFS (DONT 20 % ISSUS DE L'INTERCOMMUNALITÉ),

252

JOURS D'OUVERTURE PAR AN,

143 000

PRÊTS, ENTRE **120** ET **350** EMPRUNTEURS PAR JOURNÉE DE PRÊT,

37

CLASSES ACCUEILLIES ENTRE **4** ET **5** FOIS PAR AN, SOIT **174** SÉANCES SCOLAIRES, CONCERNANT **890** ENFANTS, D'AUTRES ACCUEILS DE GROUPES (MJC, MULTI-ACCUEILS, PÉRISCOLAIRE, JEUNES HANDICAPÉS), DES ANIMATIONS RÉGULIÈRES (BIBABRAC, PETITES HISTOIRES),

une quinzaine d'animations

ÉVÉNEMENTIELLES PAR AN (LECTURES, SPECTACLES, ACCUEILS D'AUTEURS, EXPOSITIONS...),

une inscription

DANS UN RÉSEAU INTERCOMMUNAL AU TRAVERS DE PLUSIEURS ACTIONS (ÉCRIVAINS EN GRÉSIVAUDAN, LES GIBOULIVRES, LE JOURNAL LE MILLEFEUILLE...).

L'ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL >

- Dépôt du permis de construire : fin décembre 2011.
- Début des travaux : automne 2012.
- Ouverture du bâtiment : fin 2013.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL

de la médiathèque s'élève à **1 785 000 € HT**. Pour une surface hors œuvre nette de **1 066 m²** (soit plus du double de la surface de la bibliothèque actuelle).



FACADE EST